

Université de Polynésie : « Transformation en profondeur à partir de la rentrée 2024 » (P. Capolsini)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°322791 - Publié le 25/04/2024 à 10:19

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 26/04/2024 à 09:27



Patrick Capolsini - © MG



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

« Nous allons transformer l'UPE (Université de la Polynésie française) en profondeur à partir de la rentrée 2024 grâce à notre projet Excellences Nārua, centré sur l'enseignement. C'est un travail qui se déploie de 2024 à 2032, avec un budget global de 46,8 M€ dont 11,2 M€ provenant de France 2030 », déclare Patrick Capolsini, président de l'UPF (Université de la Polynésie Française) à News Tank lors d'un entretien à Papeete le 21/04/2024.

Ce plan est complété par deux autres réponses à deux autres appels à projets : « archipels connectés » (AAP (appel à propositions) Campus connectés) et « Nāhiti » (AAP PIOM (Plan innovation Outre-Mer), Plan innovation outremer).

« Cette transformation repose sur la transdisciplinarité et sur un lien renforcé avec l'écosystème territorial. Elle cible les secteurs clés de l'économie polynésienne. Toutes les licences vont être revues, autour de deux thèmes pour la formation initiale (tourisme et hôtellerie, océan, environnement et économie bleue) et du thème des politiques publiques et organisation, pour la formation continue », indique le président.

« Nous ouvrons en septembre 2024, parmi les premiers, une nouvelle licence professionnelle, STES-TEMMI (Sciences de la transition écologique et sociétale), avec un parcours TEMMI (Transitions en milieu multi-insulaire) », ajoute-t-il.

Interrogé sur l'apprentissage et son développement alors que la taxe d'apprentissage n'existe pas en Polynésie, il appelle le Gouvernement à « changer les textes ».

Parmi ses autres priorités figure l'internationalisation en direction de la zone Pacifique et le développement de la culture et des langues polynésiennes.

« En matière de gouvernance, si je devais formuler un souhait, ce serait de ne pas être autant inondé d'enquêtes. Trois par semaine en moyenne. C'est un enfer (...) », dit-il aussi.

« Transdisciplinarité et lien renforcé avec l'écosystème territorial »

Quels sont les principaux défis auxquels fait face l'UPF ?

Notre université, depuis sa création, s'est plusieurs fois transformée, au gré des équilibres et des injonctions de l'État. Cette fois-ci, nous avons identifié six défis :

- retenir et attirer les talents,
- promouvoir la réussite des étudiants au niveau du premier cycle et au-delà,
- rétablir l'égalité des chances dans une région pluri-insulaire qui crée naturellement de fortes inégalités, selon que vous résidez plus ou moins loin de Papeete,
- valoriser les spécificités culturelles du territoire polynésien et mieux les intégrer dans l'offre éducative,
- faciliter l'accès des jeunes polynésiens aux emplois qualifiés dans les secteurs public et privé
- et enfin renforcer l'innovation, le transfert de technologie et la recherche...

Quelles réponses apportez-vous ?

Nous allons transformer l'UPF en profondeur à partir de la rentrée 2024 grâce à notre projet Excellences Nārua, centré sur l'enseignement. C'est un travail qui se déploie de 2024 à 2032, avec un budget global de 46,8 M€ dont 11,2 M€ provenant de France 2030.

Ce plan est complété par deux autres réponses à deux autres appels à projets : « archipels connectés » (AAP Campus connectés) et « Nāhiti » (AAP PIOM, Plan innovation outremer).

Ce projet comprend trois axes :

- modification de toute l'offre de premier cycle, en particulier professionnalisation,
- nouvelles méthodes pédagogiques et formation au développement durable et aux enjeux des grandes transitions,
- internationalisation vers la zone Pacifique Anglophone et développement de la culture et des langues polynésiennes.

Le calendrier de Nārua, qui signifie en tahitien 'naviguer par le chemin des étoiles', est parfaitement aligné avec notre plan stratégique 2025-2030 (Horizon 2030), et avec son processus Hcéres. Nous sommes sur une vague C.

Nos maquettes ont été déposées en mars 2023 pour une mise en œuvre en septembre 2024 avec un point d'étape prévu en 2027.

Comment va évoluer votre offre de formation en premier cycle ?

« Développer les pédagogies innovantes »

Cette transformation repose sur la transdisciplinarité et sur un lien renforcé avec l'écosystème territorial. Elle cible les secteurs clés de l'économie polynésienne.

Toutes les licences vont être revues, autour de deux thèmes pour la formation initiale (tourisme et hôtellerie, océan, environnement et économie bleue) et du thème des politiques publiques et organisation, pour la formation continue.

Elles contiendront toutes des modules obligatoires sur la transition énergétique, climatique et sociétale, des modules de professionnalisation, des cours de spécialité en anglais, de nouvelles modalités pédagogiques d'apprentissage de l'anglais et plus généralement nous allons développer les pédagogies innovantes par projet ou avec les expériences de terrain.

- Nous ouvrons en septembre 2024, parmi les premiers, **une nouvelle licence professionnelle, STES (Sciences de la transition écologique et sociétale)**, avec un parcours TEMMI (Transitions en milieu multi-insulaire) et de nouvelles méthodes pédagogiques, en privilégiant l'approche par compétences, qui sera un laboratoire de ce que devraient devenir nos licences dans quelques années.
- Nous élargissons également au tourisme notre licence actuelle dédiée aux métiers de l'hôtellerie et des loisirs et allons créer **une licence professionnelle « métiers de la mer »**.
- Nous créons aussi **une licence « sciences pour l'ingénieur »** dès la prochaine rentrée, grosse nouveauté qui est un portail mathématiques et sciences pour l'ingénieur qui vise à mieux préparer nos étudiantes et étudiants scientifiques aux métiers de l'ingénierie dont la Polynésie française a besoin, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

Un de nos outils sera la montée en puissance de la DIRDERE (Direction des études et de la réussite étudiante) mise en place, à moyens quasi constants, au cours de l'année 2023-2024

Et puis nous renforçons l'enseignement des langues, point majeur, puisque nous évoluons dans un environnement Pacifique totalement anglophone. À terme l'UPF sera une université trilingue : français, anglais et polynésien.

Quels sont vos objectifs en matière de professionnalisation ? Pouvez-vous développer l'apprentissage comme cela se fait en métropole ?

La professionnalisation dans nos licences passera par des stages en entreprise et des interventions de professionnels, pour avoir une prise plus forte sur le monde du travail. Dans cette logique, un pôle Pépite sera labellisé à la rentrée 2024.

Mais c'est un sujet difficile, car il n'y a pas de taxe d'apprentissage. Le mécanisme de l'apprentissage géré par le SEFI (le « Pôle emploi » polynésien) est orienté uniquement vers les demandeurs d'emploi, qui ne sont, au passage, pas indemnisés. Il n'y a pas de financements, d'aides ou d'incitations fiscales orientés vers la professionnalisation des formations initiales. Du coup, nous n'avons que très peu d'étudiants en apprentissage.

Je suggère d'ailleurs au Gouvernement de changer les textes pour permettre le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur en Polynésie, mais également dans l'enseignement professionnel avant le bac.

Cela inclut la formation tout au long de la vie, que nous comptons renforcer pour apporter une expertise aux décideurs publics et privés polynésiens en matière de management des transformations, de tourisme, d'économie bleue ou bien encore dans le secteur sanitaire et social.



UPF - © MG

L'enseignement à distance est une réponse à la dispersion géographique ?

Notre transformation va également passer par le développement de l'enseignement hybride pour compenser autant que possible notre dispersion géographique qui est terrible. Les îles de la Polynésie française sont réparties sur une superficie aussi grande que celle de l'Europe.

Nous aurons bientôt cinq campus connectés, un par archipel, financés par l'appel à projets du ministère, destinés en priorité aux jeunes bacheliers et aux personnes en reprise d'études par le biais de la formation continue.

Quatre campus connectés sont déjà fonctionnels : un à Raiatea, dans les Îles-sous-le-vent, un à Rangiroa, dans les Tuamotu, un à Nuka Hiva, aux Marquises et un sur la presqu'île de Tahiti, qui est proche de l'université, mais très éloignée en temps de parcours compte tenu des énormes embouteillages.

Le cinquième campus connecté va ouvrir en septembre 2024 à Tubuai, dans les îles Australes, qui ont maintenant une bonne connexion internet grâce au déploiement récent par l'OPT (Office polynésien des télécommunications) de la fibre optique par câble sous-marin.

Archipels connectés, c'est un investissement d'1,3 M€ permis par notre réponse à l'appel à projets Campus connectés avec le ministère de l'Éducation de la Polynésie française.

Les relations et projets avec les universités de la zone Pacifique

Vous accentuez aussi l'internationalisation en direction du Pacifique...

C'est effectivement le 2^e axe majeur de notre stratégie. Il ne faut jamais oublier que la Polynésie française appartient historiquement et géographiquement au triangle polynésien, avec la Nouvelle-Zélande, Hawaï, les Fidji et les Samoa.

Nous voulons permettre à nos étudiants d'obtenir des doubles diplômes avec les universités de la zone Pacifique. Ainsi, nous élargissons la licence professionnelle hôtellerie aux sujets du tourisme, en partenariat avec l'Université d'Hawaï pour des échanges d'étudiants et des co-diplomations, où nous irons signer l'accord final début juin 2024.

Nous avons aussi signé un accord-cadre de coopération le 25/03/2024 avec l'une des plus importantes universités australiennes, le Royal Melbourne Institute of Technology.

D'autres accords sont en construction en Australie avec l'Australian National University, Newcastle University et the University of Adelaïde, mais aussi en Nouvelle-Zélande avec Victoria University de Wellington.

Ceci dit, nous gardons des relations étroites avec les États-Unis, le Canada francophone, la Chine, le Viet Nam et Taïwan ainsi que l'Europe bien entendu, entre autres Almeria et Albacete en Espagne, Turin et Rome en Italie, Budapest et Szeged en Hongrie et des accords en cours de signature avec la Roumanie et la République tchèque.

Bien qu'étant la seule entité francophone, avec la Nouvelle-Calédonie, dans un monde Pacifique totalement anglophone, nous sommes très bien accueillis.

Ces accords permettront aussi à nos étudiants de maîtriser parfaitement l'anglais, ce qui est indispensable pour leur employabilité, ne serait-ce qu'ici, où beaucoup de touristes viennent des États-Unis. Attention, nous ne devons pas faire que de la mobilité sortante. Il nous faut aussi relever le challenge d'accueillir des étudiants anglophones. Nous aidons donc nos professeurs à monter des cours bilingues et devons prévoir les hébergements adéquats.

Outre l'anglais, nous accueillons un Institut Confucius, axé sur l'apprentissage du mandarin et proposons à tous les étudiants de passer le certificat HSK chinois.



Seule entité francophone, avec la Nouvelle-Calédonie, dans un monde Pacifique totalement anglophone »

Le développement de la culture et des langues polynésiennes

Troisième axe : le développement de la culture et des langues polynésiennes...

J'ai créé en 2021 une vice-présidence de l'UFP Cultures et Société axée sur l'idée suivante : nous sommes une université française, mais cela ne doit pas diminuer l'identité polynésienne ni nous empêcher de participer au développement de la culture et des langues polynésiennes, auxquelles l'ensemble des habitants et les étudiants en particulier, sont très attachés.



Signalétique trilingue : Français, Anglais, Tahitien »

Ainsi, nous renommons en Tahitien nos amphithéâtres, développons sur le campus une signalétique trilingue (français, anglais, tahitien), érigeons des sculptures traditionnelles sur les points névralgiques du Campus et nous créons, un important lieu de culture polynésienne incluant un *Pae-Pae* (une zone dallée, traditionnel lieu de rencontres et de spectacles) complété par un *Fare Pote'e* (abri en bois et couverture en Pandanus), et un *Ahi Ma'a* (four traditionnel Polynésien), mais également un mini amphithéâtre à ciel ouvert permettant au plus grand nombre de participer aux cérémonies.

Enfin, nous avons signé en avril 2024 un marché de 80 000 € avec la société Speak Tahiti qui développe, avec notre équipe de PRAG (Professeur agrégé)/PRCE (Professeur des universités de classe exceptionnelle) et d'enseignants-chercheurs, une plateforme d'auto-apprentissage de la langue tahitienne avec un projet d'extension à d'autres langues polynésiennes. Les premiers modules de tests et d'exercices seront disponibles fin 2024/début 2025.

Des formations ont eu lieu pendant deux semaines en février 2024 pour les professeurs, les personnels administratifs et de service, les étudiants, afin de créer une culture commune tournée vers les transitions. Concernant les professeurs, l'idée est aussi qu'ils parlent des transitions dans leurs cours, sans pour autant en faire un cours en soi.

Le Campus de la Transition

L'UPF est accompagnée par le Campus de la Transition, association loi 1901 qui a pour mission de « former pour transformer l'enseignement supérieur et les responsables d'aujourd'hui et de demain en vue d'une transition écologique et solidaire ».

Il s'agit de « déployer les compétences transverses indispensables pour agir à la hauteur des enjeux écologiques, économiques, sociaux et politiques ».

Les enjeux pour la recherche et l'innovation

Comment se porte votre activité de recherche ?

Nous avons ouvert en mai 2022 un nouveau bâtiment de 3 500 m² totalement dédié à la recherche, issu d'un financement tripartite (UPF : 4M€, État : 3M€, Polynésie : 3M€) pour y regrouper nos doctorants et les 80 enseignants-chercheurs permanents de nos cinq laboratoires, de nos deux structures fédératives et de notre unité d'appui et de recherche, la Maison des sciences de l'homme du Pacifique et l'École doctorale du Pacifique.

Nos laboratoires disposent du coup des derniers équipements, par exemple d'un microscope électronique à balayage.



C'est un vestige du temps où nous étions une seule université. Elle fonctionne bien, avec 62 doctorants en Polynésie française et environ autant en Nouvelle-Calédonie. Nous aimerions avoir davantage de contrats doctoraux, car aujourd'hui un certain nombre de thésards sont aussi salariés dans le privé, ce qui ne les place pas dans les meilleures conditions pour mener à bien leur thèse.

Nous arrivons régulièrement à trouver des cofinancements, CNRS, Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), ou Gouvernement de la Polynésie française.

Nous sommes en train d'harmoniser les pratiques administratives et le fonctionnement sur les deux sites de Papeete et de Nouméa, autour du recrutement des doctorants, de la participation aux événements scientifiques et des documents structurants tels que la charte du doctorant et la convention de formation.

Quel est le bilan de Resipol (consortium recherche enseignement supérieur innovation pour la Polynésie), créé en 2019 et dont l'UPF est chef de file ?

Le consortium a fait la preuve de son efficacité. En son sein, l'UPF travaille avec tout le monde sur tous les sujets de la recherche. Des partenaires comme l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.), le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ou l'IRD sont même venus dans notre projet Excellences Nārua, pourtant orienté enseignement, par exemple pour bâtir une nouvelle licence professionnelle sur les métiers de la mer.

On a aussi gagné avec eux un autre appel à projets de France 2030, PIOM (Plan innovation Outre-Mer) avec notre réponse « Nāhiti », qui a obtenu 1 M€ pour structurer un écosystème polynésien de l'innovation. Nous avons recruté trois personnes pour accompagner les projets innovants sur le territoire de la Polynésie française.

C'est un peu du bon sens : les représentants de la recherche ici doivent se serrer les coudes et travailler ensemble. Rester chacun dans son coin serait absurde. Il s'agit donc de renforcer la structuration scientifique.

« Rester chacun dans son coin serait absurde »

Le tout est appuyé par le SDRI (Schéma directeur recherche et innovation) de la Polynésie française 2015-2025. Et il faudra donc se recalculer sur un nouveau cycle à partir de 2025.

Quel SDRI pour 2025-2035 ?

« Polynésie océan d'innovation »

La Polynésie française n'a pas souhaité se doter d'un nouveau SDRI, mais s'est en revanche très investie sur la définition, en collaboration avec toutes les forces concernées, y compris de l'UPF, d'une « stratégie de l'innovation 2030 de la Polynésie française » baptisée « Polynésie océan d'innovation ».

Cette stratégie présente pour ambition de construire, ensemble, un nouveau modèle de développement plus autonome et autosuffisant, basé sur l'économie de la connaissance et la production d'excellence. Un modèle créateur d'activités, de micro-industries et d'emplois nouveaux dans les îles Polynésiennes.

Les travaux sur le campus ne sont pas terminés...

Effectivement, un gros chantier est en cours pour multiplier par près de 2,5 la superficie de la bibliothèque universitaire, en la portant à environ 3 300 m². La nouvelle BU (Bibliothèque universitaire) devrait ouvrir en mai 2025.

Là aussi nous avons un financement tripartite (UPF : 3M€, État : 2M€, Polynésie : 2M€).

Nous portons également le projet d'une extension d'une trentaine de chambres universitaires, toujours avec un financement tripartite Etat, Polynésie française et UPF. Ces nouvelles chambres nous permettront de pleinement déployer nos ambitions d'accueil d'étudiants de la zone Pacifique.

RH : l'enjeu de l'attractivité

Comment s'est passée la visite de la Cour des comptes (en 2023) qui travaille sur les universités ultramarines ?

Comme cette visite a eu la mauvaise idée de se faire exactement aux mêmes dates que celle du Hcéres, je dois dire que nous avons été plus qu'occupés pour apporter les réponses.



UPF : le chantier de la bibliothèque universitaire en avril 2024 - © MG

Le pré-rapport contient cinq recommandations dont trois sont basiques et relativement faciles à mettre en œuvre. Sans dévoiler ce que sera le rapport final qui devrait paraître à l'été 2024, l'une des recommandations principales, moins facile à appréhender, pourrait être de nous demander de faire de la GPEC. C'est une gageure quand les fonctionnaires métropolitains mutés ici le sont pour deux ans, renouvelables une fois.

Ce sont des périodes trop courtes pour prendre la mesure d'un poste et travailler dans de bonnes conditions quand on est DGS ou DRH (poste sur lequel un recrutement est lancé actuellement).

Votre taux d'encadrement est-il satisfaisant ?

En premier cycle, nous sommes à environ 60 % de couverture de nos besoins, mais nous avons une quarantaine de PRAG (Professeur agrégé) pour 80 enseignants-chercheurs, ce qui permet de couvrir plus largement les besoins puisque leur service d'enseignement est de 384 heures au lieu de 192.

Notez que l'UPF ne gèle aucun poste, ce qui est rare. Mais on se fait rattraper par le GVT alors que le départ en retraite ou en mutation de quelques « anciens » nous en avait un peu préservé jusqu'à présent.

Avez-vous le même sujet qu'en Nouvelle-Calédonie, à savoir le coût des fonctionnaires ?

Ici les salaires des fonctionnaires métropolitains détachés sont indexés à 1,84 pour compenser le coût de la vie. Ça signifie qu'au lieu de les payer 100, vous les payez 184.

Ils perçoivent aussi une « indemnité d'éloignement » de 5 mois de salaire non indexé en arrivant et 5 mois à la fin du premier contrat de deux ans, et à nouveau 5 mois si le contrat est renouvelé. Nous rappelons donc régulièrement au ministère qu'il doit en tenir compte dans sa dotation.

Comptez-vous suffisamment de personnels et d'enseignants polynésiens ?

Clairement non. Environ 80 % des enseignants-chercheurs sont métropolitains. Quand je suis arrivé, les personnels de catégories C et B venaient de métropole. Aujourd'hui ils sont quasiment 100 % polynésiens.

Pour les catégories A, nous avons encore des difficultés à trouver les compétences ici, mais le mouvement est amorcé.

Pour les enseignants-chercheurs, nous misons sur le fait que, sans faire de statistiques ethniques bien entendu, entre 35 et 40 % de nos doctorants sont polynésiens : souhaitons qu'un certain nombre deviennent maîtres de conférences à l'UPF.

Y a-t-il en Polynésie une crise des vocations des enseignants ?

Pas du tout. Nous avons ici beaucoup de candidats (par exemple 150 à 180 candidatures pour 60 places en Master Meef premier degré) pour entrer à l'Inspé. Sur notre territoire, le fonctionariat, d'Etat ou territorial, est plus rémunérateur que l'emploi privé.

Les réformes et les relations institutionnelles

Que pensez-vous du projet d'« acte 2 de l'autonomie des universités » porté par le MESR ?

J'en pense beaucoup de bien même s'il faut avouer que nous n'avons pas les mêmes préoccupations que les universités de métropole. Ici, par exemple, nous n'avons pas d'attaques terroristes, pas de problème avec le voile, pas de sujets de laïcité. Notre petite taille contribue aussi à notre particularité.

Tous ces éléments nous mettent parfois un peu en décalage par rapport aux grosses universités gérées par mes collègues de France Universités. Celle dont nous sommes très proches, c'est l'Université de la Nouvelle-Calédonie, avec qui nous formions d'ailleurs un seul établissement jusqu'à notre scission en 1999.

Enfin, en matière de gouvernance, si je devais formuler un souhait, ce serait de ne pas être autant inondé d'enquêtes. Trois par semaine en moyenne. C'est un enfer pour un tout petit établissement comme le nôtre. Enquêtes du ministère, de la DGRH (Directeur/trice général(e) des ressources humaines), de l'Assemblée nationale, du Sénat, de la Cour des Comptes...



Ne pas être autant inondé d'enquêtes »

Quelles sont vos relations avec « le Pays », le Gouvernement de la Polynésie française ?

Ce Gouvernement est compétent sur l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, hors l'université qui, bien entendu, dépend de l'Etat français. Le Gouvernement polynésien tient son rôle dans notre conseil d'administration, comme toute collectivité territoriale en métropole. Il nous aide à financer des projets de recherche dans différents domaines tels que la biologie marine, les espèces végétales, la perliculture, l'aquaculture, la sociologie, la santé et j'en passe.

Les montants sont variables d'une année à l'autre, mais sont en moyenne de l'ordre 1 à 1,5 M€ par an et son aide est précieuse pour nos investissements immobiliers.



Patrick Capolsini

Président @ Université de la Polynésie française (UPF)

Parcours

Depuis avril 2017	Université de la Polynésie française (UPF) Président
Depuis 2011	Université de la Polynésie française (UPF) Vice-Président CA
Depuis septembre 1994	Université de la Polynésie française (UPF) Maître de conférences
2004 - 2008	Université de la Polynésie française (UPF) Direction du département/UFR de « Sciences, Sciences Médicales et Technologies »

Établissement & diplôme

-	Université Nice Sophia Antipolis (UNS) Master (DEA) de Mathématiques et Informatique
Depuis février 1994	Université Nice Sophia Antipolis (UNS) Doctorat en Sciences spécialité Informatique

Fiche n° 7316, créée le 07/11/2014 à 20:49 - Màj le 24/04/2024 à 19:59



Université de la Polynésie française (UPF)

Catégorie : Universités

Adresse du siège

Université de la Polynésie française
98700 Faa Polynésie Française

Général

Date de création

31/05/1999

Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Tahiti (Polynésie française)
Missions et spécialités	<ul style="list-style-type: none"> • La formation initiale et continue au travers d'une gamme très diversifiée de diplômes d'État ou d'université. • La recherche scientifique et technique ainsi que la valorisation de ses résultats. • L'insertion professionnelle de ses étudiants pour que leur diplôme devienne le meilleur passeport pour l'emploi. • La diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. • La coopération internationale.
Composantes	<p>Trois départements de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • droit, économie, gestion ; • lettres, langues et sciences humaines ; • sciences, technologies et santé. <p>Un service formation continue Une Inspé Un Institut Confucius</p>
Présidence	Président : Patrick Capolsini

Effectifs étudiants

2006-07	2 598
2007-08	2 581
2008-09	3 010
2009-10	3 296
2010-11	3 186
2011-12	3 032
2012-13	3 205
2013-14	3 489
2014-15	3 373
2015-16	3 320
2016-17	3 068
2017-18	2 818
2018-19	2 644
2019-20	2 910
2020-21	3 024

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	11
2020-21	12
2019-20	14
2018-19	16
2017-18	16
2016-17	14
2015-16	12
2014-15	10
2013-14	12
2012-13	11

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	57
2020-21	68
2019-20	69
2018-19	60
2017-18	62
2016-17	64
2015-16	65
2014-15	66
2013-14	61
2012-13	57
2011-12	59
2010-11	69

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	33,1 M€
---------------------	---------

2022	34,7 M€
2021	34,5 M€
2020	30,7 M€
2019	31,1 M€
2018	29,3 M€
2017	28,7 M€
2016	27,3 M€
2015	24 M€
2014	26,4 M€
2013	25,9 M€
2012	7,6 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	26,9 M€
2022	25,7 M€
2021	25,0 M€
2020	24,0 M€
2019	23,6 M€
2018	23,0 M€
2017	22,5 M€
2016	21,6 M€
2015	21,2 M€
2014	20,5 M€
2013	19,2 M€
2012	2,1 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	98,1
---------------------	------

2022	145,6
2021	168,9
2020	165,4
2019	131,5
2018	120,5
2017	111,2
2016	108,7
2015	97,0
2014	141,6
2013	136,7
2012	441,2

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences

Vague 2 (2022) : 11,2M€

Fiche n° 2229, créée le 25/06/2014 à 11:20 - Màj le 24/04/2024 à 20:00